

Synthèse

Magazine municipal N°106 - Juin 2022



MOURMELON LE GRAND
www.mourmelonlegrand.fr

SOMMAIRE

P. 3 ÉDITO

P. 4 ÉTAT CIVIL / EN BREF

P. 5 DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES

P. 6 LE PROJET PLURIAL NOVILIA

P. 7 LE BUISSON FILOT II

P. 8 BUDGET 2022

P. 10 ARMÉE

P. 12 LE MONUMENT FARMAN

P. 13 1^{er} ESCAPE GAME À MOURMELON

P. 14 MÉDIATHÈQUE

P. 15 AGENDA

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4, rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Pascal Jaloux

Rédaction : Mathieu Roussel

Photos : Basalt Architecture, CAPCIA-51eRI, 501e RCC, Pascal Ito, Casal Sport, Jean-Christophe Hanché, Patrick Boyer

Conception - réalisation : Gaëlle Charles

Impression : Le Réveil de la Marne

N° ISSN : 2609-1585

Imprimé sur du papier certifié PEFC

COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville www.mourmelonlegrand.fr.



www.mourmelonlegrand.fr

INFOS PRATIQUES

PÔLE PUBLIC

4, rue du Maréchal Joffre.

Parking de 50 places

LA MAIRIE

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h à 12h ;
- Du lundi au vendredi, de 14h à 17h ;
- Fermeture le mardi matin.

Téléphone : 03 26 66 10 44

Fax : 03 26 66 57 10

LA MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 ;
- Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Téléphone : 03 26 66 57 07
mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Sur rendez-vous.

Téléphone : 03 26 66 10 44

LA POLICE MUNICIPALE

Permanence en mairie, sans rendez-vous.

Le vendredi de 14h à 15h.

LA MISSION LOCALE

Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois, de 14h30 à 16h.

Téléphone : 03 26 68 54 02

Courriel : contact@ml-chalons.fr

L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

Sur rendez-vous, le jeudi de 10h30 à 16h.

Téléphone : 03 26 60 85 09

LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès par le parvis, puis par la porte blanche à droite.

Les mercredis de 9h à 11h30.



L'avenir se joue aujourd'hui

Les 12 et 19 juin prochains, nous serons appelés à élire nos députés. Si voter est un droit qui nous est envié par bien des pays, c'est surtout un rendez-vous où chacun d'entre nous peut s'exprimer pour désigner celle ou celui qui lui semble être la/le meilleur(e) pour le représenter à l'Assemblée Nationale. Il faut garder en conscience que la France que nous laisserons demain à nos enfants se construit par les lois votées dans cet hémicycle.

Le 13 avril dernier, le Conseil municipal a voté le budget 2022. La proposition de ne pas augmenter la fiscalité, surtout dans le contexte actuel, a été approuvée à l'unanimité. Les excédents des années passées peuvent sembler importants mais ils sont le fruit d'une gestion rigoureuse et les besoins de financement pour les années futures sont tout aussi importants.

Le diagnostic établi dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » (PVD) a souligné, s'il en était nécessaire, la situation tendue du logement à Mourmelon, les besoins en infrastructures, notamment sportives, ainsi que l'attention toute particulière qui doit être apportée à la petite enfance, au développement économique et aux mobilités. Le programme PVD est en cours d'élaboration pour rendre Mourmelon toujours plus attractive.

En cette fin d'année scolaire, avec un été qui s'annonce serein – au regard de la crise du Covid-19 – je vous donne rendez-vous le samedi 18 juin à la « Soirée du Solstice » par laquelle nous marquons l'entrée dans la période estivale.

En attendant de s'y retrouver, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous d'excellentes vacances d'été.

Pascal JALOUX,
Maire de Mourmelon-le-Grand

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Avec nos vœux de santé et de prospérité
aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

14 février, Timéo de Jordan Roussel et Perrine Goubeyre
21 février, Emeline de Linda Courcol
23 février, Léo de Johël Martin et Coralie Lamblin
24 février, Henri de Jean Vandercamère et Marie-Pauline Richard
24 février, Nina de Mike Etienne et Marine Marly
11 mars, Alessio de Andy Folmer et Gwendoline Henard
23 mars, Adonis de Stéphane Merino et Sidney Mongel
26 mars, Taïna de Christian Bena
28 mars, Kerane de Lyroane Charles-Nicolas et Floriane Elie
19 avril, Jessy de Roland Barnaval et Laurina Voltine
29 avril, Jules de Paul-Emilien Codron et Mélissa Lacroix

MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

2 avril, Olivier Cartel, chef de projet informatique et Isabelle Guffroy, assistante de direction finance

30 avril, Julien Lanfrey, ouvrier d'état et Adèle Etienne, adjoint administratif

30 avril, Lyorane Charles-Nicolas, militaire et Floriane Elie, aide-soignante

14 mai, Kévin Rat, artisan et Clémence Cattet, employée libre-service

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

10 février, Michelle Lesieur veuve Gavroy, dans sa 90^{ème} année

10 février, Philippe Stinnen, dans sa 57^{ème} année

24 février, Denise Duchosal veuve Gabrelle, dans sa 80^{ème} année

1^{er} mars, Alvaro Pimenta dans sa 53^{ème} année

4 mars, Janine Perchenet veuve Quenin, dans sa 96^{ème} année

17 avril, Germaine Bayen veuve Barbieux, dans sa 92^{ème} année

10 mars, Patrick Rusé, dans sa 71^{ème} année

30 mars, René Dardenne, dans sa 82^{ème} année

9 avril, Gérard Rusé, dans sa 63^{ème} année

14 avril, Roger Guillotte, dans sa 89^{ème} année

21 avril, Bernard Bonhomme, dans sa 84^{ème} année

4 mai, Bernard Firmin, dans sa 66^{ème} année

EN BREF

Accueil de loisirs - La prochaine session de l'ALSH se déroulera pendant les vacances d'été, du lundi 11 juillet au vendredi 5 août et aura pour thématique « Mourmelon TV ». Inscription à la semaine avec 3 formules possibles : la journée avec temps méridien (restauration collective sur place), la journée sans temps méridien ou l'après-midi uniquement. Les inscriptions se dérouleront du lundi 30 mai au vendredi 10 juin : soit en ligne sur l'espace famille Inoé (paiement en carte bancaire uniquement), soit en mairie sur rendez-vous uniquement (tous moyens de paiement sauf carte bancaire). Renseignements au 03 26 66 79 48 ou sur www.mourmelonlegrand.fr.

Associatif - Après 15 années passées à la présidence des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Mourmelon-le-Grand, Guy Bernard a passé le flambeau à Serge Masson. Par ailleurs, les ACVG sont à la recherche de nouveaux adhérents. Se rapprocher du président au 03 26 70 25 23.

Ateliers seniors - La Mutualité Française et la Mutuelle Nationale Territoriale organisent 4 ateliers baptisés « prendre soin de soi » destinés aux seniors. Ils auront lieu les jeudis 2, 9, 16 et 23 juin de 8h30 à 11h30 à la salle Louisiane. Gratuit. Places limitées. Inscription obligatoire au 06 49 85 62 31 ou par mail à inscription@mfge.fr. Découvrez le programme complet sur www.mourmelonlegrand.fr.

Carrefour des associations - La 33^{ème} édition du Carrefour des associations, organisée par Animation et Loisirs, aura

lieu le samedi 3 septembre 2022, de 13h30 à 17h, au centre culturel Napoléon III. Les activités proposées par les différentes associations locales seront répertoriées dans un livret qui sera disponible en mairie et sur le site de la ville fin août / début septembre.

Commémorations - Deux cérémonies sont à venir. Tout d'abord le samedi 18 juin (82^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940) : rassemblement à 10h45 devant la mairie. Puis le dimanche 28 août (78^{ème} anniversaire de la Libération de Mourmelon) : rassemblement à 11h30 devant la mairie.

Don du sang - La prochaine collecte de sang sera exceptionnellement organisée un mercredi, à savoir le 17 août, de 15h30 à 19h30, à la salle Louisiane. Informations au 03 26 49 33 00 ou sur <http://dondsang.efs.sante.fr>

Escalade - La section escalade du CAD-MO organise deux séances gratuites d'initiation pour les adultes (à partir de 16 ans) les jeudis 2 et 16 juin. Celles-ci se dérouleront de 20h à 22h au gymnase du Terme Hilaire. Renseignements par mail à : cadm.escalade@hotmail.fr.

Fermetures estivales - La mairie sera fermée les samedis matin durant la période allant du 23 juillet au 27 août inclus. Renseignements au 03 26 66 10 44.

Fleurissement - Le jury du concours communal du fleurissement examinera les candidatures des personnes inscrites durant la deuxième quinzaine de juillet. Les résultats seront ensuite dévoilés lors

de la cérémonie de remise des récompenses prévue à l'automne.

Pièces d'identité - Nous rappelons que la Mairie de Mourmelon-le-Grand n'est pas habilitée à délivrer les cartes d'identité et les passeports. Les personnes souhaitant obtenir ces documents doivent se rendre sur le site www.service-public.fr ou contacter la mairie habilitée de son choix (Suippes, Tours-sur-Marne, Châlons, Reims, etc.).

Pigeons - Les fientes de pigeons salissent et dégradent considérablement les bâtiments publics et privés. Aussi, pour limiter leur prolifération, il est formellement interdit de les nourrir. De même, il est vivement conseillé d'éviter de les laisser faire leur nid en obstruant tous les orifices des parties inoccupées de votre habitation (dessous de toiture, carreaux cassés, etc.).

Poubelles - À l'heure où l'ensemble des foyers du territoire de Châlons-Agglomération a été doté de poubelles grises pour la collecte des ordures ménagères, la Direction de l'Environnement de Châlons-Agglomération constate, avec regret, le maintien de l'utilisation de conteneurs privés. Après une campagne d'information opérée en avril dernier, les éboueurs ont désormais pour consigne de collecter uniquement les poubelles fournies par Châlons-Agglomération. Si vous n'êtes pas encore équipés, nous vous invitons à vous rapprocher de la Direction de l'Environnement au 0800 875 615 (n° vert, appel gratuit depuis un poste fixe).

DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES



1) 17 mars : nettoyage des caniveaux de la rue Gouraud avec la balayeuse municipale. **2) 18 mars** : salle comble pour la pièce « Petits mensonges entre amis ». **3) 2 avril** : malgré le froid, le carnaval signait son grand retour sur le thème du far-west. **4) 3 avril** : les aînés ont pu se retrouver à nouveau à l'occasion du traditionnel banquet. **5) 14 avril** : aération-regarnissage du terrain d'honneur et apport d'engrais au stade municipal. **6) 17 avril** : course aux œufs de Pâques au bois des Sœurs - parc Kévin Chavatte. **7) 21 avril** : accueil de loisirs des vacances de printemps. **8) 23 avril** : escape game sur le thème des Jeux Olympiques. **9) 29 avril** : 180 spectateurs pour la comédie « Par ici la monnaie ». **10) 8 mai** : cérémonie commémorant le 77^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. **11) 13 mai** : maintien et actualisation des compétences pour les sauveteurs secouristes du travail (SST) de la collectivité. **12) 17 mai** : mise en oeuvre du fleurissement 2022.

HABITAT

Le projet de Plurial Novilia sort de terre

Sur un ensemble de parcelles reliant les rues Canrobert et Foch, le bailleur Plurial Novilia réalise actuellement la construction de 14 logements locatifs sociaux. Ce programme comprend 10 pavillons adaptés et dédiés aux seniors et 4 aux « jeunes seniors ». Après le dépôt du permis de construire, ont suivi les études préalables et le diagnostic archéologique. Depuis, le balai des engins de chantier a permis de voir s'élever l'ensemble des logements laissant désormais place aux différents corps de métiers du second œuvre (menuisiers, électriciens, plaquistes, peintres, etc.).

Le projet en résumé...

- Construction de 14 logements individuels
- 10 pavillons de type T2 et T3 construits de plain-pied
- 4 pavillons de type T4 et T5 incluant un étage
- Défrichage : janvier/février 2021
- Début du terrassement : novembre 2021
- Démolition des bâtiments existants : janvier 2022
- Fin prévisionnelle des travaux : 2^{ème} trimestre 2023

Présentation de Plurial Novilia

Plurial Novilia est une société du groupe Action Logement. Acteur majeur de l'habitat social, l'organisme compte plus de 440 salariés, 13 agences de proximité et un parc immobilier de plus de 36 000 logements répartis en Île-de-France et dans le Grand Est.

En s'implantant à Mourmelon-le-Grand, Plurial Novilia permet



ainsi d' étoffer l'offre en matière de logements locatifs sociaux, en complément des bailleurs Nov' Habitat (anciennement « Châlons-en-Champagne Habitat ») et le Foyer Rémois.

Plurial Novilia 
Groupe ActionLogement

Coordonnées :

Siège social : 2 place Paul Jamot à Reims
Téléphone : 03.26.04.98.11
Site internet : www.plurial-novilia.fr



TRAVAUX

Dernière ligne droite au Buisson Filot 2

C'était en janvier 2020. Les premiers engins de chantiers entraient en action et dessinaient les grandes lignes de ce nouveau lotissement. Fort de 54 parcelles, allant de 378 à 629 m², ce programme immobilier a, depuis, rencontré un vif succès. À ce jour, si une poignée de terrains reste disponible à l'achat, la plupart ont trouvé acquéreur. Sur la majorité d'entre eux, les constructions sont sorties de terre et sont même parfois déjà occupées, permettant ainsi au promoteur Quadrance Immobilier de passer à l'étape suivante, à savoir les travaux de voirie.

Un phasage respecté

Ces derniers ont débuté par les quatre allées du lotissement (allées Antoinette, Farman, Hanriot et Voisin) qui sont, pour ainsi dire, terminées (mise en œuvre du béton désactivé et pose des candélabres).

Durant le mois de mai, la société de travaux publics Kentsel, s'est employée à la préparation des sols des rues Émile Parizet, Édouard Bourret et du 8^{ème} Régiment de Zouaves.



Enfin, au mois de juin – sauf modification significative du calendrier – l'application des enrobés, puis la pose des candélabres et de la signalisation seront réalisées. Le volet paysager sera quant à lui traité ultérieurement.

Pour tout renseignement concernant les parcelles disponibles à l'achat, merci de contacter :

Immocoop (filiale du Foyer Rémois)
31 cours Jean-Baptiste Langlet - 51100 REIMS
Téléphone : 03 26 97 67 31 – Site internet : www.immocoop.fr



BUDGET

Un budget responsable et pragmatique

Après avoir débattu le 30 mars sur les orientations budgétaires, le Conseil municipal a ensuite voté le budget pour l'année 2022 lors de la séance du 13 avril dernier. Malgré la bonne santé financière de la commune, la prudence reste de mise. Cette gestion rigoureuse des deniers publics permet aux projets de voir le jour sans toucher au porte-monnaie des mormelonnaises et mormelonnais. Décryptage.

Une gestion rigoureuse

Le budget principal a été voté avec un suréquilibre de la section de fonctionnement. Les recettes prévisibles sont de 4 375 109 € et les dépenses de 3 834 342 €. Les deux principaux postes de dépenses de fonctionnement concernent les charges de personnel et la rémunération de personnels extérieurs à hauteur de 1 705 260 €, et les charges à caractère général (fournitures, eau, électricité, carburant, assurances, etc.) pour un montant de 1 070 314 €.

L'excédent reporté des années antérieures s'élève quant à lui à 5 054 254 €. Par ailleurs, 1 411 405 € sont destinés à financer la section d'investissement.

Concernant les recettes, les dotations de l'État et les subventions de fonctionnement s'élèvent à 2 573 927 € tandis que le produit des impôts et taxes représente 1 284 204 €, dont 999 204 € d'impôts directs (incluant les taxes foncières sur les propriétés bâties et non-bâties ainsi que la compensation de l'État concernant la taxe d'habitation).

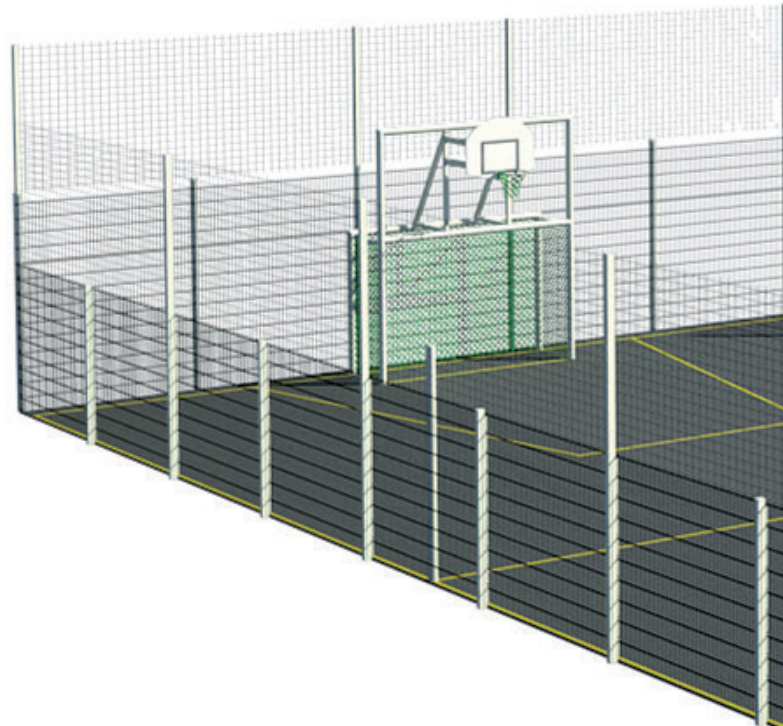
Poursuite des investissements

La section d'investissement est quant à elle équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 2 249 770 €. Les recettes propres s'élèvent à 830 365 € et l'équilibre est obtenu par les 1 411 405 € provenant de la section de fonctionnement. Parmi les principaux crédits affectés aux investissements on retrouve les opérations suivantes : des études pour la construction du complexe sportif Saint-Martin (314 180 €), l'acquisition de terrains au titre des réserves foncières (300 000 €), la mise en accessibilité des bâtiments publics (131 820 €), la réalisation d'un city-stade (102 186 €) ou encore la mise en place de la vidéoprotection (112 170 €).

Nous pouvons également citer la rénovation de l'éclairage public (96 436 €), l'acquisition de véhicules et de matériels pour les services techniques (81 910 €), le renouvellement d'équipements scéniques (lumières, sonorisation, rideaux, etc.) au centre culturel Napoléon III (75 000 €), travaux de voirie (70 700 €), le déplacement et la rénovation du monument Henri Farman (55 000 €).



Véhicule de l'équipe des espaces verts





- Centre culturel Napoléon III : renouvellement de l'équipement scénique
- Installation de la vidéoprojection au 2^{ème} semestre 2022

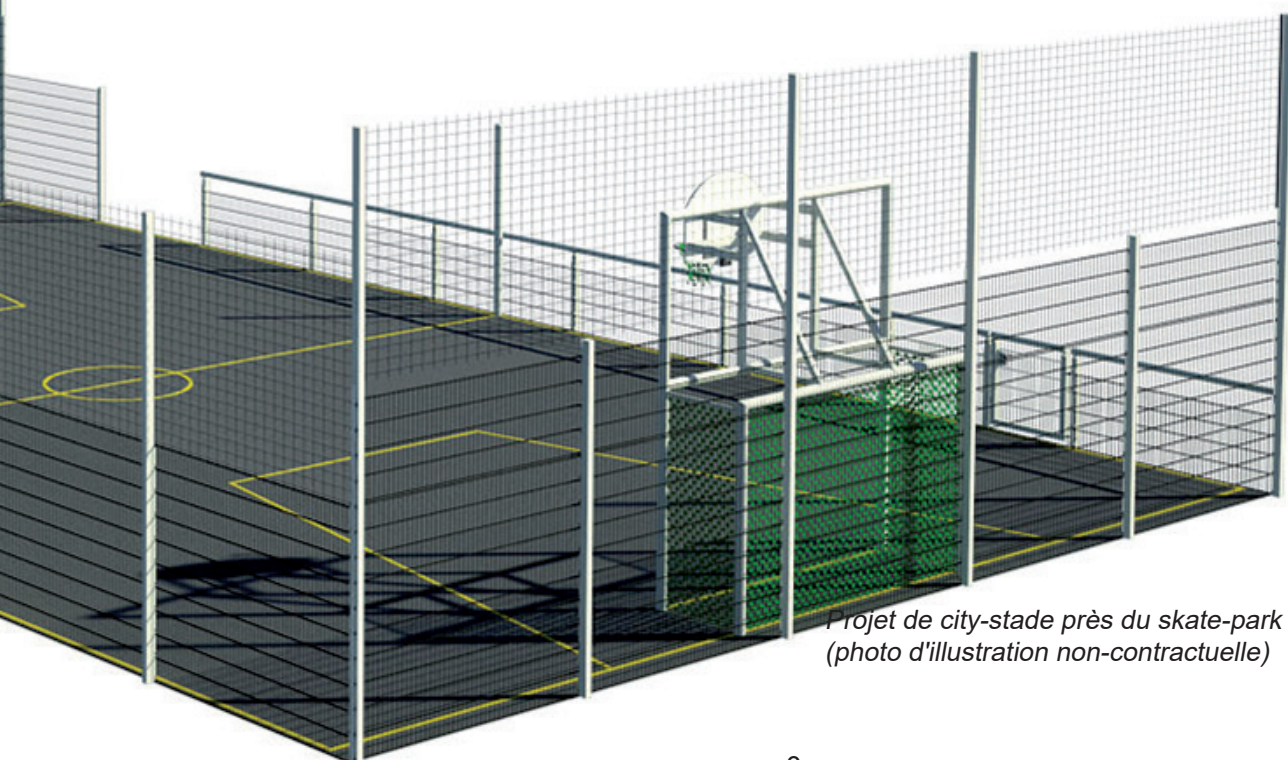
Plus de 90 000 € de subventions pour les associations

À l'occasion du conseil municipal du 30 mars dernier, plusieurs subventions ont été accordées aux associations mourmelonaises « non-sportives » comme l'école intercommunale de musique, l'amicale des sapeurs-pompiers, les associations patriotiques, etc. Le montant total de ces subventions s'élève à 54 950 €. À cela s'ajoute une subvention de 1 000 € pour « Familles Rurales - Association de territoires entre Suippe et Vesle » ainsi qu'une subvention de 100 € pour l'association Prévention Routière, deux associations « non-mourmelonaises » qui œuvrent chaque année dans notre commune.

Enfin, toujours lors de la séance du 30 mars, le Conseil a voté l'attribution de subventions ordinaires d'un montant total de 33 990 € pour les associations sportives mourmelonaises que sont le CADMO (Club athlétique des deux Mourmelon omnisports) et l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré). À cela s'ajoute une subvention exceptionnelle de 445 € pour l'association « Mourmelon Tennis de Table ».

Les taux de fiscalité

Conformément au débat sur les orientations budgétaires du 30 mars dernier, les taux d'imposition ont été maintenus à leur niveau de 2021, à savoir : 39,45 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 10,52 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.



Projet de city-stade près du skate-park
(photo d'illustration non-contractuelle)

501^{ème} RCC : les AS de Champagne

Le 26 avril dernier, les bérets noirs du 501^{ème} Régiment de Chars de Combat se sont réunis autour de leur chef de corps, le colonel Oldra, et de leurs anciens pour fêter la Saint-Georges, leur saint patron. Ce fut également l'occasion de commémorer la bataille de Berry-au-Bac, leur fête régimentaire. Mais qu'est-ce que Berry-au-Bac et pourquoi cette bataille revêt une importance si particulière pour les militaires du « Premier des chars » ?

Premier engagement des chars de combat

« L'ennemi les a engagés en masse considérable et inattendue. Ils ont percé à travers nos lignes avancées, ils sont apparus sur les arrières de nos troupes, ont provoqué des paniques locales et disloqué la conduite des combats ». C'est ainsi que le délégué du grand quartier général décrit, en 1918 au Reichstag, une des causes de l'impossibilité allemande de vaincre : les chars ont créé la rupture tant tactique que stratégique.

À ce titre, Berry-au-Bac signe l'acte de naissance et le baptême du feu de « ceux des chars ». Son nom sonne peu face aux batailles de Verdun, de la Somme ou de la Marne. Pourtant, un matin exceptionnellement neigeux d'avril 1917, 132 chars et leurs équipages allaient y donner une âme à une arme nouvelle : « l'artillerie spéciale », « les AS », ou « artillerie d'assaut ».

L'offensive Nivelle

Berry-au-Bac s'inscrit au cœur de l'offensive Nivelle de 1917. L'attaque principale vise la rupture du front entre Laffaux (Aisne) et le nord de Reims et le projet de char est tenu secret. La mission des chars est d'appuyer la progression de l'infanterie dans l'attaque des positions ennemies.

Le 16 avril, l'AS engage deux groupements totalisant 132 Schneider. Ils sont commandés par les commandants Bossut (5 groupes) et Chaubès (3 groupes). La mise en place se fait de nuit, avant d'attendre, camouflés, le déclenchement de l'assaut.

Le groupement Chaubès débouche en une seule colonne de près de 1000m de long. Elle est survolée par deux avions et, très rapidement, subit les tirs d'artillerie. Le groupe bute en masse sur les fantassins à l'assaut de la première position et l'infanterie, qui devait préparer des points de franchissement de tranchées, est fixée. Le groupement, qui ne parvient pas à relancer son action, est petit à petit réduit par l'artillerie bavaroise adverse.

Le groupement Bossut, parti à 6h30, dépasse la deuxième position allemande pour se déployer en bataille. L'infanterie, qui n'était pas l'unité avec laquelle le groupement avait coutume de s'entraîner, ne parvient pas à suivre le mouvement offensif. Les groupes de l'AS de Bossut atteignent la troisième

ligne allemande, repoussent deux contre-attaques mais sont lourdement pris sous le feu de l'artillerie. Les chars survivants se replient. Le commandant Bossut et son équipage du « trompe la mort » y laissent la vie.



Des enseignements précieux

Berry-au-bac n'est pas une victoire et n'atteint pas les objectifs souhaités. Les sceptiques allaient cependant se raviser face à l'adaptation progressive de l'emploi des blindés, de leurs caractéristiques et par la victoire de nouvelles batailles (conquête du plateau de Craonne et victoire de la Malmaison).

Cette bataille reste le symbole de l'audace d'un chef, qui « après avoir donné tout son grand cœur de soldat, de cavalier intrépide, est glorieusement tombé en entraînant ses chars dans une chevauchée héroïque aux dernières lignes ennemies ». Ses héros allaient graver par cette action la volonté de retrouver de la liberté d'action. Ils allaient donner les clefs de la percée de l'ennemi et de la conquête d'objectifs inhibée jusque-là par une trop longue guerre de tranchées. Ils ont ouvert un nouveau livre dont nos forces blindées du 21^{ème} siècle sont héritières.



ARMÉE / SOLIDARITÉ

CAPCIA-51^{ème} RI : visitez les villages détruits du camp de Suippes

Le samedi 4 juin, à l'occasion de l'opération « Avec nos blessés » (ex-JNBAT), le CAPCIA-51^{ème} RI ouvrira exceptionnellement les portes du camp de Suippes afin de faire découvrir des villages détruits lors de la Première Guerre mondiale (Hurlus, Mesnil-les-Hurlus, Perthes-les-Hurlus et Tahure). Les fonds récoltés seront reversés à la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT).

Un programme complet

Cet événement comprendra :

- un circuit commenté en autocar avec plusieurs arrêts sur les vestiges des villages disparus (environ 1h45) ;
- une visite exceptionnelle du musée historique de la 2^{ème} compagnie dédié à la mémoire des villages détruits ;
- une présentation de matériels et de véhicules blindés (Leclerc, Caesar et Griffon) ;
- un stand de reconstitution historique (avec l'association Le Poilu de la Marne) ;
- un stand historique du musée Marne 14-18.

Lieu et tarifs

Point de départ : rendez-vous au sein du camp militaire de Suippes, à la 2^{ème} compagnie du CAPCIA-51^{ème} RI (quartier Mangin - 51600 Suippes).

Prix de la visite : de 20 à 25 €. Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans (les enfants prendront place dans l'autocar sur les genoux de leurs parents). Des boissons softs seront en vente sur place au tarif de 2 €.

Réservation obligatoire

L'accès à la visite se fera uniquement sur réservation depuis le site www.billetweb.fr/visite-des-villages-detruits-du-camp-de-suippes (aucune vente de billets et d'alimentation ne sera effectuée sur place).

Attention ! Les réservations sont limitées et sont réparties par créneau de deux heures. Le CAPCIA-51^e RI demande aux participants d'arriver 20 minutes en avance afin de ne pas rater le départ de l'autocar.

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

CAPCIA-51^e RI

**VISITE
DES VILLAGES DÉTRUITS
DU CAMP MILITAIRE DE SUIPPES**

Samedi 4 juin 2022

**OPÉRATION
AVEC NOS BLESSÉS**

« SOLIDARITÉ AVEC LES BLESSÉS DES ARMÉES »

Le CAPCIA - 51^e RI ouvre exceptionnellement les portes du camp militaire de Suippes au public, afin de faire découvrir les villages détruits durant la Première Guerre mondiale lors d'une visite guidée en autocar.
Places limitées – accès uniquement sur réservation!
Réservez vite vos billets sur:
<https://www.billetweb.fr/visite-des-villages-detruits-du-camp-de-suippes>
Ou utilisez le QR code ci-contre.

ARMÉE DE TERRE

**Vous ne pouvez pas venir le 4 juin?
Faites un don au profit des blessés :**

OPÉRATION AVEC NOS BLESSÉS

**FRANCE
BLESSÉS DE LA DÉFENSE**

**ECONOMAT
DES ARMÉES**

**Service de santé
des armées**

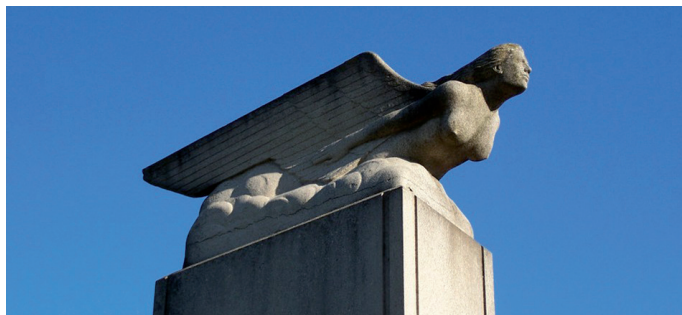
Le monument Farman prochainement rénové et déplacé

Destiné à commémorer le premier vol « de ville à ville », effectué le 30 octobre 1908 par Henry Farman, le monument – actuellement situé en bordure de la Route Départementale 21 – accuse le poids des années. Son état, mais aussi son emplacement, posent aujourd'hui problème. La municipalité, attachée à son patrimoine, est en phase de solutionner cela. Explications.

Une situation complexe

Certains d'entre vous ne l'ont peut-être jamais aperçu. Autrefois situé au centre de la voie reliant Mourmelon-le-Grand à Bouy, le monument Farman est – depuis bien longtemps maintenant – excentré de la RD 21. Dressée entre les quartiers Féquant et Mouchard du 8^{ème} Régiment du Matériel, la colonne en pierre, entourée de plots blancs et d'une chaîne noire, est située sur le domaine militaire.

Si la Base de Défense ne voit aucun inconvénient à maintenir l'édifice sur cet emplacement, la municipalité a préféré opter, pour des raisons administratives, pour un transfert sur le territoire communal. En effet, à l'avenir, la Ville pourra intervenir de manière plus efficace sur l'ouvrage lors des opérations de nettoyage ou de rénovation.



Après concertation sur le site qui pourrait accueillir ledit monument, c'est le square Jean Jaurès (surnommé « jardin public » par nos aînés) qui a été retenu. Cet écrin de verdure, situé sur le même axe que l'emplacement historique du monument, est immédiatement apparu comme le choix le plus logique.

L'opération consistera, courant juin, à « démonter » minutieusement l'édifice composé d'une structure en pierre et de plusieurs plaques. L'entreprise mandatée, spécialisée dans ce domaine, rapatriera ensuite les éléments dans ses locaux pour rénovation et remplacement à l'identique des pierres friables. Enfin, en septembre, le monument sera « remonté » au square Jean Jaurès où un nouveau socle et une nouvelle structure auront été préalablement réalisés par les agents des ateliers municipaux. Le coût de cette opération est estimé à environ 55 000 €.

Retour sur un exploit international

Le 30 octobre 1908, Henry Farman (qui a francisé son prénom en « Henri » en 1937), jeune aviateur et constructeur d'avion, réalise le premier vol « de ville à ville » à tout juste 34 ans. En seulement 20 minutes, il relie le camp de Châlons (devenu depuis camp de Mourmelon) à Reims, soit une distance de 27 kms. L'aéroplane conduit par Farman est un biplan Voisin équipé d'un moteur Antoinette. Il décolle à 15h45 du terrain d'aviation bordant ses hangars (officiellement situés sur le territoire communal de Bouy). Pour l'histoire : les hangars Farman sont dressés à côté de ceux d'Antoinette, Copin Train, Hanriot, Nieuport, Sommer et Voisin, les principaux constructeurs aéronautiques de l'époque.

Durant son trajet, Farman survole les villages de Mourmelon-le-Petit, Sept-Saulx, Tuisy et Wez (devenus depuis Val-de-Vesle), ainsi que Prunay et Sillery pour ensuite passer au-dessus du fort de la Pompelle. Enfin, après avoir survolé l'actuelle zone industrielle du même nom, l'aviateur s'est posé à côté du parc Pommery, à Reims, devenu aujourd'hui « parc de Champagne ». Un monument, situé aux abords du parc, indique aujourd'hui l'endroit exact où l'aviateur a atterri.

Inauguré il y a 83 ans

Ce n'est que 31 ans plus tard, le dimanche 2 juillet 1939, que le monument commémorant le premier vol « de ville à ville » fut inauguré. Pour l'occasion, Henri Farman était présent à la cérémonie présidée par le Ministre Paul Marchandeau. Ce jour-là, le général Weiss, qui représentait le Ministre de l'Air, souligna avec fierté « notre matériel aérien est aujourd'hui le premier d'Europe ! ».



ANIMATION

Retour sur le premier escape game « made in Mourmelon »

C'était une grande première. Organisé le samedi 23 avril dernier au gymnase du Terme Hilaire, l'escape game 100 % mourmelonnais baptisé « Il faut sauver Flynn » a rencontré un franc succès auprès des enfants mais aussi des adultes. Nous vous en proposons un retour en chiffres et images.



Tous âges et tous horizons

Près de 61 participants, répartis en 14 équipes, ont participé à ce tout premier jeu d'évasion à la mode que l'on appelle « escape game ». Sur la thématique des Jeux Olympiques, il est le fruit d'un travail d'une soixantaine d'heures mené par le service Sports et Jeunesse de la Ville. Ce rendez-vous a accueilli des participants provenant de notre commune, mais aussi de Baconnes, Aubérive, Suippes ou encore Châlons-en-Champagne. Ils

étaient âgés de 7 ans pour le plus jeune et d'une cinquantaine d'année pour le plus aguerri d'entre eux.

Deux niveaux étaient proposés : le niveau débutant (à partir de 7 ans) et le niveau confirmé (à partir de 12 ans). Chez les débutants, 6 équipes ont tenté de résoudre l'énigme : 3 ont réussi haut la main et 3 n'y sont pas parvenus. Même taux de réussite du côté des confirmés, où 4 équipes ont résolu l'énigme sur les 8 qui étaient engagées.

Un succès qui en appelle un autre ?

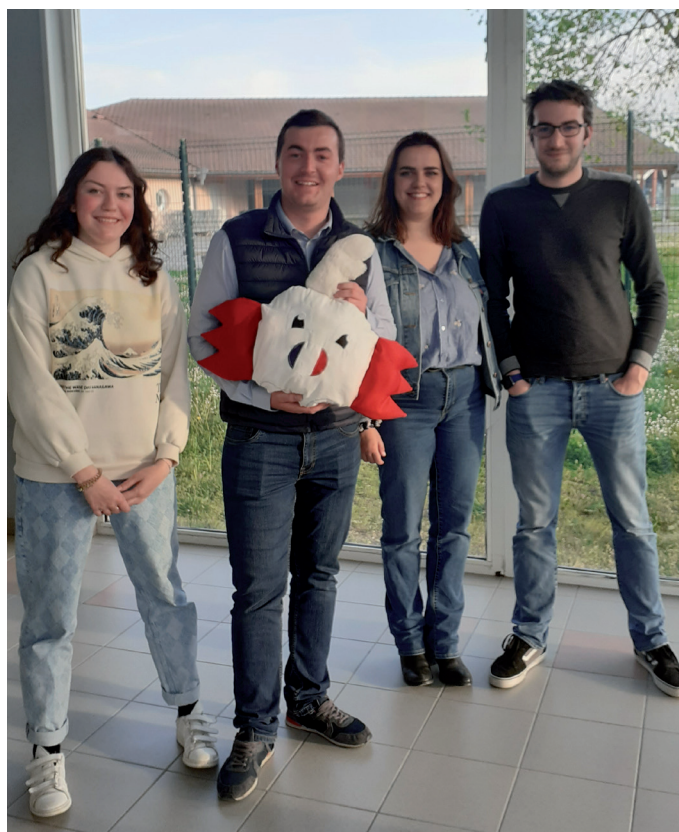
Pour certains ce n'étaient pas leur premier escape game. En effet, parmi les participants, plusieurs ont déjà pris part à d'autres jeux d'évasion. Cela s'est traduit par des chronomètres plus qu'honorables. Bien évidemment ce classement n'est qu'indicatif, le seul et unique but étant de parvenir à résoudre l'énigme dans le temps maximum imparti. Quoi qu'il en soit : un grand bravo à l'ensemble des participants qui ont fait de cette première une réussite. Ainsi, un nouvel escape game pourrait voir le jour à l'avenir, restez attentifs...!

Classement « niveau débutant » :

- 1ère place – Équipe Avengers (26 min)
- 2ème place – Équipe Peireira (35 min)
- 3ème place – Équipe Mataplan (45 min)

Classement « niveau confirmé » :

- 1ère place – Équipe Le Sommet des Dieux (23 min)
- 2ème place – Équipe Citius (24 min)
- 3ème place – Équipe Richard (33 min)



MÉDIATHÈQUE

• Du mardi au vendredi :
9h30 - 12h / 14h - 17h30

• Samedi :
9h - 12h / 14h - 17h

Renseignements : 03.26.66.57.07



Samedi
25
juin

Concert d'Amelie McCandless - Indie-Folk Sensible

15h : Amelie est un peu une touche-à-tout. C'est le genre d'artiste qui vous transperce le cœur lorsque vous l'écoutez. Une sensation étrange de puissance parfaitement maîtrisée et mêlée à une sincère fragilité.

Gratuit



Samedi
24
septembre

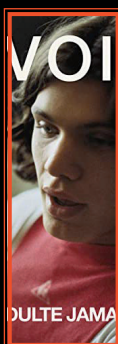
Théâtre musical « ÉO » par la Compagnie Histoires de sons

15h : promenade sensorielle au gré des formes rondes, au son d'une langue imaginaire. Musique, comptines, ritournelles, jeux de lumière, chatouillent les sens. Un univers rassurant tout en rondeur, visuel et sonore, calme et sécurisant, drôle et surprenant parfois. **Gratuit. A partir de 6 mois**



NOUVEAUTÉS

- *Un triomphe* d'Emmanuel Courcol (dvd adulte)
- *Le Silence de l'Ombre* de Xavier Bétaucourt (album enfant)
- *Adulte jamais* de Marc Lavoine (cd)



COUP DE



- *Paris Briançon* de Philippe Besson (roman adulte)
- *Le sanctuaire d'Emona* de Alexandra Koszelyk (roman ado)
- *Livre pop-up à 360°* de Mattéo Gaule (documentaire enfant)



TOUS À LA CAFÉTÉRIA !

Envie de passer un moment agréable ? Venez profiter de la cafétéria de la médiathèque avec sa terrasse ! En famille ou entre amis vous pourrez y savourer des boissons chaudes et fraîches dans un cadre sympathique. Vous pourrez aussi profiter de la ludothèque pour découvrir de nouveaux jeux et même dénicher de petits trésors dans la vente de livres permanente ! Tous les livres retirés des collections vous sont proposés au prix de 1 €, de quoi vous faire plaisir à moindre coût.

VIENS JOUER À LA SWITCH !

Une console Nintendo Switch est accessible librement les mercredis après-midi de 14h à 17h et les après-midis en semaine pendant les vacances scolaires.

NOUVEAU



BÉBÉS LECTEURS

Samedis 4 juin, 3 septembre, 10 octobre
Sur réservation
À 10h - 0/2 ans

L'HEURE DU CONTE

Mercredi matin
Sans inscription
À 10h30
2/6 ans

INSTANTS MUSICAUX DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Samedis 11 juin, 8 octobre
Entrée libre
À 15h

LUDO ÇA ME DIT !

Samedis 18 juin, 17 septembre, 15 octobre
Sans inscription
De 14h à 17h - À partir de 3 ans



Mardi

14
juin

14h30 / 20h

CINÉMARDIS - « CHAMBOULTOUT »

Auditorium de la mairie

Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h

Sans réservation



Samedi

18
juin

17h

SOIRÉE DU SOLSTICE

Bois des Soeurs - Parc Kévin Chavatte

Concerts, contes, jeux, alimentation...

Entrée libre



Jeudi

14
juillet

FÊTE NATIONALE

11h : Remise de médailles aux Pompiers de Mourmelon

19h : Prise d'armes suivie du défilé militaire place de l'église

23h : Feu d'artifice au stade de garnison



Dimanche

18
septembre

16h

CONCERT « GÉNÉRATION MOZART » dans le cadre
du Festival Les Itinéraires organisé par le Département de la Marne

1^{ère} partie : Orchestre Symphonique des Jeunes Marnais

Centre culturel Napoléon III

Tarifs : 7 euros et gratuit pour les moins de 16 ans

Réservations auprès du Conseil Départemental au 03.26.69.40.89



Vendredi

30
septembre

20h30

SPECTACLE « ÉLIE SEMOUN ET SES MONSTRES »

Centre culturel Napoléon III

Tarifs : 15 euros et 5 euros pour les moins de 12 ans

Réservations au 03.26.66.57.08

ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Du
4 au 7
octobre

« WAR ON SCREEN », FESTIVAL INTERNATIONAL

DE CINÉMA organisé par la Comète, Scène Nationale
de Châlons-en-Champagne

Auditorium de la mairie

Plein tarif : 7 € / Tarif réduit : 4,50 €



Mardi

11
octobre

14h30 / 20h

CINÉMARDIS - « ADIEU LES CONS »

Auditorium de la mairie

Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h

Sans réservation



Mardi

25
octobre

20h

SPECTACLE FAMILLE « LES PAS PAREILS »

Centre culturel Napoléon III

Tarifs : 8 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans

Réservations au 03.26.66.57.08

ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Jeudi

27
octobre

20h

À L'AFFICHE ! - « programmation non connue à ce jour »

Cinéma au centre culturel Napoléon III

Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans

Carte adhérent 5 places à 22.50 euros - Sans réservation



Mardi

8
novembre

14h30 / 20h

CINÉMARDIS - « LA VIE SCOLAIRE »

Auditorium de la mairie

Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h

Sans réservation



Soirée du Solstice

De 17h à 21h
Bois des Soeurs
Parc Kévin Chavatte

18
JUN

Musique, jeux,
produits locaux,
restauration



 **MOURMELON
LE GRAND**

www.mourmelonlegrand.fr

« Ville de Mourmelon-le-Grand »

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Mame
Mourmelon-le-Grand

Furies